

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **29 (1992)**

Heft 1087

PDF erstellt am: **15.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Domaine Public

## DP

JAA  
1002 Lausanne

11 juin 1992 - n° 1087  
Hebdomadaire romand  
Vingt-neuvième année

## Reconnaître les limites du marché

«Plus qu'un moyen efficace de gestion de la société, le recours généralisé aux mécanismes du marché ne conduit qu'à imposer les contraintes de production à la société tout entière», écrivions-nous dans DP 1083 («Les sirènes du néo-libéralisme»).

En écho, Michel Barde, secrétaire général de la Fédération romande des syndicats patronaux, reconnaît qu'il y a sans doute du vrai dans cette affirmation, mais le problème est de savoir si l'on peut y échapper» (*Entreprise romande*, 29 mai 1992). Et de faire référence à l'interdépendance des économies, à la mondialisation des marchés qui aiguissent la concurrence et imposent à la fois une constante innovation et l'abaissement des coûts de production. Peut-on échapper aux règles abstraites de la rationalité économique, à l'emprise totalitaire du marché ? Le spectacle des aberrations auxquelles conduit le libre jeu de la concurrence montre à l'évidence l'urgence où nous sommes de modifier ces règles. Pensons au chaos provoqué par la déréglementation du système bancaire américain: faillites en chaîne des caisses d'épargne et intervention massive de l'Etat pour plusieurs centaines de milliards de dollars, finalement à la charge des contribuables; toujours aux Etats-Unis, effondrement du marché immobilier dont la perte de valeur des actifs est supérieure à celle provoquée par le krach boursier de 1986, et des hectares de bureaux cherchant preneur alors même qu'une partie croissante de la population doit se contenter de logements insalubres ou tout simplement du trottoir.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture vient de lancer un cri d'alarme: la modernisation et le développement des grandes flottes de pêche déciment les populations de poissons et déjà certaines espèces sont menacées de disparition. Le constat est identique et bien connu pour ce qui est des forêts tropicales, dévastées par une exploitation en forme de pillage. On

pourrait multiplier les exemples, y compris en Suisse. Partout où prévaut la libre concurrence, on n'observe que gaspillage des ressources humaines et matérielles et atteintes graves aux bases de la vie, même si, tendanciellement, certains peuples et certaines catégories sociales voient leur sort s'améliorer — pour combien de temps encore ?

Le libre jeu de la concurrence, c'est sa logique propre, impose aux entrepreneurs comme aux Etats d'agir avec célérité, sans souci du long terme et des conséquences sociales, car s'ils s'abstiennent, ce sont d'autres qui prendront leur place. On voit donc bien la nécessité d'imposer des règles pour calmer le jeu, on comprend la légitimité de définir des finalités qui donnent un sens, une direction à la multiplicité des actes de production et d'échange. Tel est le rôle du politique. Avec ce constat, il ne s'agit pas de réhabiliter la planification centralisée, productrice de gaspillages plus importants encore et fondamentalement liberticide.

Entre ces deux modèles également dépassés, il y a place pour une gestion souple de la sphère économique qui tire parti de l'inventivité des hommes et de leur fond irréductible d'égoïsme — vive la concurrence ! — mais soumise en dernière instance à des valeurs qui ne se mesurent pas à l'aune monétaire. Ces valeurs, très concrètement, se traduiront par des décisions politiques, valables le plus souvent pour la planète entière — sans quoi gare à la concurrence ! — et qui fixeront dans les domaines les plus divers la pression tolérable sur notre environnement. La nouveauté du discours d'un Stephan Schmidheiny, c'est qu'il est tenu par un industriel. En quoi ce qu'il affirme est-il différent des conditions-cadre réclamées à cor et à cri par les partisans de l'économie de marché ? Les résistances qui se font jour à Rio, dès lors qu'il s'agit de prendre des engagements précis, montrent bien qu'on est là au cœur de la question.

JD